

Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1948

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **10 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le programme détaillé sera envoyé personnellement à Messieurs les présidents des sections romandes.

Pour le comité central: R. Botteron, président central.

Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1948

Introduction

La S. F. O. a pour but de collaborer, par son activité dans le domaine de la musique orchestrale pour amateurs, à la vie intellectuelle et artistique dans un sens éthique et national. Le travail annuel de nos sections représente un effort constant pour ouvrir à tous les instrumentistes mélomanes, répartis dans toutes les régions de notre pays, dans les grands centres de la vie musicale Suisse autant que dans les petites localités à la campagne et dans la montagne, le beau chemin de la musique pour orchestre; cette activité permet même sans doute de développer maint talent musical qui, peut-être, trouvera, par la fréquentation des répétitions de nos sections, un jour la voie d'une carrière de musicien professionnel.

Nous nous croyons en droit d'assurer que la S. F. O. a donné également en 1948 la preuve de son dévouement à l'idéal qui l'anime et qui ressort de l'esprit de ses statuts; cette année peut-être considérée comme une période de travail culturel dans le meilleur sens du terme et d'efforts louables en faveur des buts les plus nobles.

Assemblée des délégués

L'assemblée ordinaire des délégués eut lieu le 2 mai 1948 dans la pittoresque ville de Wil (St-Gall) en présence de 81 délégués, du comité central, de la commission de musique, de plusieurs membres honoraires et d'hôtes d'honneur, tels que M. le syndic Löhner, ancien membre du comité central de notre société. L'assemblée a liquidé en premier lieu les affaires courantes et l'ordre du jour prévu par les statuts. Parmi les décisions importantes nous mentionnons:

- a) Organisation de réunions régionales de présidents de sections;
- b) organisation de cours de direction régionaux;
- c) augmentation des frais d'abonnement de l'organe officiel de la S. F. O. «Sinfonia»;
- d) nouvelle édition du catalogue de la bibliothèque centrale revu et augmenté.

Pour raisons de santé ébranlée et de surcharge professionnelle M. Auguste Rehnelt, à Bienne, s'est vu forcé d'annoncer, par lettre du 26 mars 1948, sa démission comme président central et membre du comité central de notre société. Le démissionnaire a bien mérité de la S. F. O. au cours des années qu'il a consacrées à celle-ci. Nous tenons à lui exprimer ici nos remerciements sincères.

En remplaçant M. Rehnelt, M. Robert Botteron, vice-président depuis un grand nombre d'années, a été élu à l'unanimité par l'assemblée des délégués comme nouveau président central de notre association. M. Paul Schenk, président de la société d'orchestre de Wil, fut nommé nouveau membre du comité central et chargé de la vice-présidence.

La veille de l'assemblée, la section invitante de Wil offrit aux délégués à la Tonhalle, salle de concert, un programme de haut niveau, comprenant des oeuvres pour orchestre de Chr. W. Gluck, Jean-Christien Bach, G. Bizet et J. Lauber. Dans l'atmosphère si harmonieuse de cette soirée tous les participants se sont rendus compte de la tâche noble et importante de nos sections dans les régions qui n'ont jamais ou seulement très rarement l'occasion d'entendre des orchestres professionnels.

Vétérans fédéraux

L'assemblée des délégués eut le plaisir de pouvoir nommer vétérans fédéraux pour 35 ans d'activité dans un orchestre ou pour 25 ans d'activité et 60 ans révolus 13 membres. La distinction a été attribuée à MM. (voir le texte allemand, dans «Sinfonia», page 20, numéro de février 1949).

Organes de la S. F. O.

a) Le Comité central se compose comme suit: (voir le texte allemand, dans «Sinfonia», page 20, numéro de février 1949).

Les deux postes du secrétaire français et d'un assesseur, complétant aux termes des statuts le comité central, restèrent de nouveau vacants pour des raisons d'économie quoique le nombre croissant des sections romandes justifierait parfaitement l'engagement d'un secrétaire-rédacteur de langue française.

Au cours de 1948, le comité central s'est réuni en trois séances, d'un jour chacune, pour l'expédition des affaires courantes quoique leur multitude eût fait désirer un plus grand nombre de séances. Egalement pour raisons d'économie, beaucoup de questions furent traitées et liquidées par écrit.

Parmi les problèmes particuliers que le comité central a dû traiter à côté des affaires courantes, nous citerons:

le changement de la rédaction de l'organe officiel, «Sinfonia», préparation de l'organisation des réunions des présidents de sections et des journées de travail pour directeurs et vice-directeurs des sections de la S. F. O. (cours de direction);

l'achat d'oeuvres musicales pour la bibliothèque centrale;

la modification, l'augmentation et la réimpression du catalogue de la bibliothèque centrale;

l'augmentation des prix d'abonnements de «Sinfonia»;

la rédaction de la demande officielle en vue d'obtenir une subvention fédérale;

la rédaction des rapports des sections en relation avec les questionnaires envoyés, et du rapport de la bibliothèque centrale;

du compte annuel et du rapport annuel.

b) La commission de musique, organe consultatif du comité central pour les questions d'ordre musical, fut composée en 1948 comme suit:

Président: M. G. Feßler-Henggeler, chef d'orchestre, Baar.

Membres: M. le Dr Ed. M. Fallet, Berne, et M. le professeur A.-E. Cherbuliez de l'université de Zurich.

M. H. Hofmann, chef d'orchestre, à Bassersdorf, donna sa démission comme membre de la commission de musique en mai 1948. Tout en regrettant sincèrement son retrait de la commission de musique nous remercions M. Hofmann très cordialement des réels services qu'il a rendus pendant de longues années à la S. F. O.

La commission de musique s'est réunie en une seule séance vouée entièrement à la rédaction finale du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale; les autres affaires courantes ont été liquidées par correspondance.

c) Mutations dans l'état des sections. En 1948 5 sections démissionnèrent comme membres de la S. F. O. (voir les noms à la page 21, numéro de février 1949 de «Sinfonia»). Par contre 8 nouvelles sections purent être accueillies (voir les noms aux pages 21 et 22, numéro de février 1949 de «Sinfonia»).

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à toutes les sections admises à la S. F. O. en 1948.

L'effectif des sections était, le 1er janvier 1948, de 102 sections, le 31 décembre 1948 de 105 sections.

Nous avons le regret de devoir observer qu'il existe toujours des sociétés d'orchestre refusant une demande d'admission à notre association et prétendant que la S. F. O. ne saurait leur procurer des avantages vu la belle bibliothèque d'oeuvres musicales dont elles disposent. Cette argumentation ne manque pas de nous laisser une impression pénible car elle montre à quel point le matérialisme est répandu de nos jours. Le comité central ne cessera pas ses efforts dans le sens des buts idéaux de notre société.

Les réunions de présidents de sections

Il arrive assez souvent que certaines sections dont le budget est trop restreint, ne peuvent entrevoir une participation à l'assemblée des délégués, surtout en cas de longs trajets et de frais élevés de dislocation. En prenant égard de ces circonstances, le comité central a organisé les réunions précitées dans un cadre régional, pour rendre possible à toutes les sections de prendre part à la vie interne de la S. F. O. Ces réunions eurent lieu le 20 juin à Winterthour, le 26 septembre à Lucerne et le 24 octobre à Berne. La fréquentation de toutes ces réunions fut très encourageante; une quatrième réunion, celle des présidents des sections romandes, sera convoquée en mars 1949.

Les réunions de la Suisse alémanique furent régulièrement ouvertes par un exposé d'une heure environ de notre trésorier central, M. E. Meisterhans, de Winterthour, traitant le sujet suivant: problèmes d'actualité concernant la direction administrative des orchestres d'amateurs. Un grand nombre de pré-

sidents de sections eurent l'occasion d'obtenir, de cette manière, des renseignements à propos de questions qui leur étaient totalement inconnues. A la suite de l'exposé de M. Meisterhans une discussion fut entamée qui donna aux directeurs administratifs des sociétés d'orchestre l'occasion de présenter des suggestions les plus diverses et de profiter de maints bons conseils. Le désir fut général de faire de ces réunions une institution permanente, se répétant annuellement; unanime fut la conviction que ces réunions représentent un moyen des plus heureux de fortifier le contact parmi les sections et avec le comité central et la S. F. O.

Les cours de direction

Certes, toute section serait désireuse d'engager un directeur professionnel. Mais souvent les moyens financiers font défaut pour réaliser ce voeu. D'autre part, les chefs d'orchestre professionnels choisissent volontiers leur domicile dans les villes; les sociétés d'orchestre de la campagne devraient, par conséquent, en les engageant, se charger des frais supplémentaires de parcours de chemin de fer et même souvent de logis. Dans bien des cas, les sections à la campagne sont obligées, de ce fait, de renoncer à l'engagement d'un musicien professionnel.

Ce sont ces raisons qui ont amené le comité central de proposer à l'assemblée des délégués de 1948 l'organisation de cours de direction régionaux qui grouperaient comme participants en premier lieu les directeurs et vice-directeurs non professionnels de nos sections. Le comité central se rend parfaitement compte du fait qu'un cours d'une seule journée comprenant un maximum de 6 heures de travail représente le minimum de ce que l'on pouvait offrir. Les moyens nous manquent pour organiser ces cours dans un cadre plus large ce que nous aurions tant désiré; mais il nous fallut nous contenter d'un commencement sans doute modeste. La décentralisation de ces cours sous forme d'organisation régionale fut décidée dans l'intention de réduire autant que possible les frais pour les participants eux-mêmes pour lesquels, d'ailleurs, ces cours furent gratuits. Pour commencer, nous choisîmes les localités suivantes: Bienne (pour les sections romandes), Olten, Lucerne, Wil.

L'assemblée des délégués, reconnaissant clairement la nécessité et l'utilité de ce genre de cours, donna pleins pouvoirs au comité central pour leur organisation.

En la personne de M. le professeur A.-E. Cherbuliez, de Zurich, jouissant de la renommée d'être un des meilleurs pédagogues musicaux en Suisse, nous avons pu trouver le directeur de ces cours. Le programme établi par lui et publié aux numéros 11 et 12 de «Sinfonia», année 1948, prend égard des besoins particuliers de nos sections et de leurs directeurs. Voici les principaux sujets traités en 6 heures de travail, prévues pour ces cours:

- 1e heure: Le chef d'orchestre et l'art de diriger un orchestre.
- 2e heure: Le chef d'orchestre devant son ensemble.
- 3e heure: Connaissances et aptitudes du chef d'orchestre requises.

4e heure: Problèmes relatifs à l'établissement d'un programme.

5e heure: Résumé succinct des principaux styles en musique avec présentation de disques.

6e heure: Exercices pratiques et discussion avec démonstrations en présence d'un orchestre.

Les heures de travail furent réparties de 9 à midi et de 14 à 17 h.

La première journée de travail pour nos directeurs, destinée aux représentants des sections romandes, eut lieu le 28 novembre à Bienne. L'Orchestre de musique de chambre Romand a bien voulu se charger de l'organisation de ce premier cours et prêta aimablement sa collaboration aux exercices pratiques. En considérant la répartition géographique, entre Bienne et Sierre, de nos sections Romandes, la fréquentation de cette première journée de travail fut particulièrement satisfaisante, puisque les participants étaient venus, entr'autres, du Valais, de la Gruyère et du Jura Bernois; même des directeurs de sociétés formés au sein de Conservatoires de musique ne trouvèrent pas au dessous de leur dignité d'assister à ce cours. Tous les participants témoignèrent de leur satisfaction d'avoir pris part à une journée si instructive et exprimèrent le désir de voir se répéter aussi vite que possible de tels cours de direction.

La réussite de cours de ce genre dépend en premier lieu des facultés pédagogiques du directeur du cours. M. le professeur Cherbuliez assumait sa lourde tâche avec beaucoup d'adresse et grâce à ses grandes connaissances en matière. Il nous tient à coeur de lui exprimer ici nos remerciements et nos félicitations.

Ainsi, la première étape de nos cours de direction a été franchie avec un succès moral indéniable et nous sommes convaincus que les cours qui suivront en 1949 trouveront le même accueil favorable auprès des participants.

La Bibliothèque centrale

Nous attirons, à ce propos, l'attention de nos lecteurs au rapport que le bibliothécaire central a publié de son côté au numéro 1 de «Sinfonia», pages 11 à 13, année 1949. Il en ressort qu'en 1948 400 oeuvres furent demandées et empruntées par 68 sections. Nous complétons ce rapport par l'indication de l'effectif de la bibliothèque (y compris les nouveaux achats), à la fin de 1948: 62 symphonies, 206 ouvertures, 88 concertos et oeuvres de caractère symphonique, 105 fantaisies et paraphrases relatives à des opéras et des opérettes, 110 marches, 168 danses de concert, 105 oeuvres de musique de chambre, 40 transcriptions et arrangements, 120 autres oeuvres musicales, 25 oeuvres pour Soli, 170 numéros de musique divertissante pour orchestre de salon, 32 partitions, 62 livres de musique, 84 oeuvres incomplètes (dont la liste sera augmentée), au total 1177 oeuvres musicales.

Au cours de l'exercice 1948, la valeur des achats représente la somme de fr. 1000.—. Les partitions et parties d'instruments ayant considérablement

renchéri, il fut impossible de nous procurer tout ce qui avait été prévu, une symphonie coûtant aujourd'hui entre fr. 100.— et 200.—!

Il est évident que l'organisation d'un prêt de plus de 400 oeuvres représente, de la part du bibliothécaire central, un énorme travail. D'autant plus nous tenons à remercier M. Olivetti très sincèrement des grands services qu'il a rendus à la S.F.O. et particulièrement aux sections qui se sont adressées à lui.

Le catalogue de la bibliothèque centrale

Depuis un certain temps déjà, une nouvelle rédaction et une réimpression du catalogue de la bibliothèque centrale de la S. F. O. s'imposait. A plusieurs reprises la suggestion fut faite d'indiquer, dans un tel catalogue, la composition de l'orchestre (cordes, bois, cuivres, batterie) prescrite pour chaque oeuvre par l'auteur respectivement par la partition. Cela facilite sans doute aux sections d'établir leurs programmes. L'introduction de ces indications dans le catalogue signifiait en même temps un travail considérable incombant au bibliothécaire central; nous lui devons l'expression de notre gratitude particulière d'avoir entrepris ce redoutable travail.

La rédaction finale du catalogue, notamment la disposition et l'établissement des différents genres de morceaux (Symphonies, ouvertures, concertos, danses, etc. avec les subdivisions qui s'imposent), a été confiée à la commission de musique en collaboration avec le bibliothécaire central. Ces travaux étant terminés actuellement, la publication du nouveau catalogue peut être prévue pour le printemps 1949. Le comité central décida de le faire imprimer (au lieu de le faire multicopier). Les frais de l'impression étant très élevés, il ne sera pas possible de remettre gratuitement le catalogue aux sections.

La Subvention fédérale

Le Département fédéral de l'intérieur décida le 29 décembre 1948 de verser la subvention de fr. 1000.— insérée au budget fédéral pour 1948 en faveur de la S. F. O.

Nous nous permettons ici de transmettre, au nom de notre association, aux autorités fédérales l'expression de notre gratitude profonde.

Le comité central a adressé le 5 juillet 1948 une nouvelle demande au Département fédéral de l'intérieur en vue d'obtenir une subvention fédérale pour 1949.

SUISA

La représentation de notre association au sein de la commission d'arbitrage de la SUI SA n'a pas subi de changement; cette commission n'a pas tenu de séances au cours de l'année 1948.

L'organe officiel de la S. F. O. «Sinfonia»

Cette revue est un lien instructif dont nous ne saurions nous passer désormais. En égard des frais d'impression augmentés nous nous vîmes forcés de proposer à l'assemblée des délégués une augmentation des prix d'a-

bonnement; l'assemblée la fixa à fr. —.50 par abonnement et par année, avec validité à partir du 1er janvier 1948. Enfin, il fut possible de faire paraître l'organe officiel de notre société avec une certaine régularité. Actuellement, 6 numéros simples (à 16 pages chacun) et 3 numéros doubles (à 24 pages chacun) sont prévus, ce que nous croyons correspondre aux intérêts des membres. Le comité central continuera à l'avenir de vouer son attention particulière au développement de «Sinfonia». En 1948, «Sinfonia» contient, à côté des communications relatives à la S. F. O. et aux sections, une série d'articles instructifs concernant l'histoire de la musique, la bibliographie musicale, etc. Une nouvelle rubrique, «Service d'information musicale», a été introduite dans l'intention de procurer, si possible, aux sections qui en auraient besoin des oeuvres musicales que la bibliothèque centrale ne contient pas et qu'on ne peut pas trouver dans les magasins de musique, mais qui se trouveraient par hasard dans une autre bibliothèque de section, ceci gratuitement ou contre une taxe modeste.

M. le professeur Cherbuliez se chargea, dès le commencement de février 1948, de la rédaction de «Sinfonia». C'est à lui et à la maison d'édition, M. J. Kündig, à Zoug, que nous tenons à transmettre nos remerciements d'avoir pris tant de soins à la publication de notre organe officiel et à son niveau.

Les relations avec d'autres associations musicales

En 1948, nous avons tenu à entamer des relations amicales avec la Société fédérale de musique; à partir de 1950 l'état de nos sections figurera à l'Agenda de cette société. En remerciant de ce geste bienveillant nous exprimons l'espoir que, dorénavant, une collaboration entre les deux sociétés s'établira en faveur de toutes leurs sections.

Les Sections

L'activité des sections fit preuve d'un heureux essor et de l'élimination plus en plus sensible des difficultés, restrictions et obstacles que les temps de guerre avaient amenés. Les programmes de nos sections témoignent de l'effort constant d'élever le niveau de l'activité artistique. Des concerts symphoniques et de divertissements, la collaboration avec des sociétés chorales pour exécuter de grandes oeuvres vocales avec orchestre, des sérénades en plein air, voire même des séries de «concerts d'abonnement», le culte de la musique de chambre, l'engagement de solistes de rang, tout cela fait partie de l'activité renaissance de nos sections. Il est particulièrement réjouissant de constater que, de plus en plus, aussi des petites sections s'efforcent de préparer soigneusement des programmes choisis.

Les jubilés de sections

Pendant la période relative à ce rapport, la société d'orchestre de Binningen a pu célébrer le 25^e anniversaire de sa fondation, par un concert très réussi au programme duquel figurèrent des oeuvres pour orchestre, pour

choeur et pour solistes. Le rapporteur a eu l'honneur d'assister à ce jubilé en qualité de délégué de la S. F. O. En transmettant les félicitations les plus sincères de la part du comité central, il a regretté de devoir faire observer que la situation de la caisse centrale ne permettait pas encore d'offrir un cadeau aux sections jubilantes.

Les jubilés de directeurs de sections

Le 19 novembre, M. Gallus Schenk, directeur de musique municipal de Wil, a pu fêter son 80^e anniversaire en pleine jouissance d'une santé intellectuelle et physique remarquable. Depuis de longues années, M. Schenk dirige notre section, la société d'orchestre de Wil. La S. F. O. lui transmet ses félicitations par l'organe officiel «Sinfonia» au numéro 12 de 1948.

Généralités et divers

Les circonstances forcent le rapporteur d'élever sa voix pour parler de choses qu'il aurait préféré ne pas devoir toucher. Il s'agit de la constatation regrettable qu'il y a toujours un certain nombre de sections qui ne portent aucune attention au devoirs qui incombent à leurs comités. Pour n'en citer qu'un seul exemple: Six jours après l'écoulement du délai publié pour la remise des rapports de sections au comité central, de 105 rapports pour 1948 attendus 39 seulement avaient été envoyés! N'est-il pas indiscutable qu'une telle attitude manque «d'esprit d'équipe» vis-à-vis des sections ponctuelles à cet égard, qu'elle cause au comité un surplus de travail et de frais? Devons-nous vraiment rappeler aux sections non seulement les droits dont elles jouissent, mais aussi les devoirs auxquels les statuts les obligent? A ce propos qu'il soit permis de constater que les membres du comité central accomplissent leur besogne à titre honorifique et sans rémunération, pendant les heures de loisir que leur laissent leurs occupations professionnelles. Et puis, certes, ces mêmes sections ne seraient point du tout satisfaites si, par exemple, le bibliothécaire central exécutait leurs commandes seulement des mois plus tard, ou pas du tout, sans souffler mot et ou même sans s'excuser!

Nous savons que la conception de discipline n'est pas très en faveur parmi nous. D'autre part, les membres de nos sections ne doivent-ils pas constater eux-mêmes, semaine par semaine, qu'un résultat final satisfaisant de leurs efforts n'est assuré que si chacun fait son devoir à la place qui lui incombe. Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement au sein d'une association!

Que ce soit donc pour chacun un point d'honneur de prouver par une collaboration attentive, spontanée et disciplinée ses qualités de membre parfait et utile de sa section et, par cela, de la S. F. O., et de servir avec dévouement notre idéal, l'élévation du niveau de la culture musicale en Suisse.

Remerciements

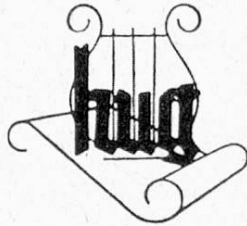
En premier lieu, nous réitérons vis-à-vis des autorités fédérales nos remerciements sincères d'encourager moralement et matériellement les efforts de

notre société; ces remerciements s'adressent particulièrement au chef du Département fédéral de l'Intérieur, M. le conseiller fédéral Etter, qui n'a cessé de nous donner des preuves de sa sympathie pour nos buts. Nous remercions également les sections, les membres passifs, les membres du comité central et de la commission de musique, le rédacteur et l'éditeur de «Sinfonia» de leur précieuse collaboration, ainsi que les comités des sections et leurs directeurs musicaux qui, de leur côté, soutiennent avec conviction et dévouement la cause du développement raisonné de la vie musicale dans notre pays.

Berne, en janvier 1949.

Le président central: R. Botteron.

Gegründet 1807



DAS ALTBEWÄHRTE FACHGESCHÄFT

bietet dem **ORCHESTERMUSIKER** die meisten Vorteile:

Lieferung einwandfreier Instrumente für Streicher, Bläser und Schlagzeuger. Reichhaltige Auswahl in Musikalien und Instrumenten. Reparatur aller Instrumente durch qualifizierte Fachleute. Tauschmöglichkeit alter Instrumente bei Neuanschaffungen. Vermietung von vollwertigen Instrumenten.

HUG & CO. ZÜRICH

Seit Generationen das Haus für Musik

Filialen in Basel, Luzern, St. Gallen, Winterthur, Neuchâtel, Solothurn, Lugano

UNSER ATELIER FÜR GEIGENBAU
UND KUNSTGERECHTE REPARATUREN

führt alles was der Violinspieler braucht



STREICHINSTRUMENTE
PFAUEN ZÜRICH



Vorteilhafte Bezugsquelle
für alle Streichinstrumente
und Zubehör

Einfache und kunstvolle
Reparaturen

Geigenbau-Meister **Arnold Sprenger**

Neugasse 53, St. Gallen, Telephon (071) 2 27 16